

COMMUNE DE VALDOIE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DU SAMEDI 2 AVRIL 2016 à 10h30

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Michel ZUMKELLER (Député-Maire) et Agathe EKICI (Jeune-Maire).

Danièle SAILLEY (Maire-adjointe) et Hervé LACOUR (Maire-adjoint).

Enis AKKUS, Ouiam BERKOUN, Baptiste CUCHETET, Vanina DA SILVA, Kelyana DAMIER, Clara DONATI, Gresa GORQAJ, Maelys GREGOR, Théo GUELARD, Joy LACOUR, Loïc LOBLOT, Mathis PITARD, Jade RYBAK, Margot SAINTIGNY, Clément SAVAUX, Thomas SAVAUX, Emma SOMMER, Gennaro VIAILLY-GAUTHIER, Henri WURTZ.

Etait excusée :

Laure ANTOINE

Ordre du jour :

- Appel
- Adoption du compte-rendu de la séance du 23 janvier 2016
- Cérémonie des Déportés
- Cérémonie du 8 Mai
- Questions diverses

Le Député-Maire déclare ouverte la séance du Conseil Municipal des Jeunes à 10h30.

Le Député-Maire informe la jeune Mairesse qu'elle doit avant toute chose procéder à l'appel. Hormis Laure ANTOINE qui est excusée, tous les élus ont répondu « présent » à la jeune Mairesse Agathe EKICI.

- **Adoption du compte-rendu de la séance du 23 janvier 2016**

La jeune Mairesse, suivant les conseils du Député-Maire, demande l'approbation ou non du Conseil Municipal Jeunes du 23 janvier 2016.

Le Compte-Rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

➤ **Cérémonie des Déportés**

Le Député-Maire informe que la cérémonie des Déportés aura lieu **le samedi 23 avril 2016 à 17h00 Place Jean Moulin**. Il demande aux Conseillers Jeunes **de confirmer impérativement leur présence ou non à cette cérémonie**. Pour cette Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, un message sera lu en deux parties, la première par Emma SOMMER, la seconde par Loïc LOBLOT. Il ne faudra pas oublier de porter son écharpe.

EMMA

**Pour la Journée Nationale du Souvenir
des victimes et des héros de la Déportation**

En cette journée dédiée au souvenir de la libération des camps nazis de concentration et d'extermination, nos pensées vont d'abord vers les souffrances de celles et ceux qui y sont morts.

Nous voulons aussi rendre hommage aux déportés qui, grâce à la solidarité face à la tyrannie, ont survécu malgré l'horreur de leur situation.

Sans équivalent dans l'Histoire, ces camps de la mort avaient pour principe la supériorité de la « race aryenne » et pour conséquence l'élimination de leurs opposants et l'éradication par des méthodes de mort industrielle de plusieurs millions de femmes, d'hommes et d'enfants.

En 1946, le procès de Nuremberg, fondé en partie sur le témoignage des déportés a permis d'élaborer la notion juridique de crime contre l'Humanité, suivie en 1948 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies.

LOIC

Les déportés pouvaient donc penser que les tragédies qu'ils avaient vécues ne se reproduiraient pas.

En ces temps d'inquiétude et de menace pour l'avenir de l'Humanité, il convient de dénoncer toutes les doctrines de haine, de racisme et toutes les violations des libertés fondamentales dont tout être humain doit pouvoir se prévaloir.

Notre hommage d'aujourd'hui n'aurait pas de sens si nous ne prenions pas l'engagement de poursuivre la lutte pour la liberté et la solidarité entre les peuples, conquêtes fragiles qu'il faut défendre sans faiblesse.

C'est l'éducation aux valeurs civilisatrices de paix et d'humanité, l'enseignement de la morale de l'engagement et du devoir civique à l'école qui constituent les plus belles promesses de liberté, d'égalité et de fraternité en France et dans le monde.

➤ Cérémonie du 8 Mai

Le Député-Maire aborde la préparation de la Cérémonie du 8 Mai. Il demande aux Conseillers **de confirmer leur présence car il y aura des dépôts de gerbes à effectuer**. Le Député-Maire leur rappelle de ne pas oublier de se munir de leur écharpe.

Hervé LACOUR informe les élus que chacun déposera une rose au Monument aux Morts. Un des élus CMJ distribuera une rose à chacun.

Le Député-Maire demande aux Conseillers Jeunes s'ils connaissent la Marseillaise. Tous les élus confirment qu'ils ont appris l'Hymne National à l'école.

Hervé LACOUR précise qu'il est nécessaire d'avoir « un chef de chœur » pour faire commencer à chanter tous les élus. Il faudra qu'ils se concertent pour en trouver un parmi eux.

A l'occasion des 180 ans de la mort de Monsieur Rouget de Lisle, auteur de l'Hymne National, Monsieur le Préfet, par courrier en date du 11 mars 2016, souhaite que le sujet soit discuté avec les enfants.

➤ Questions diverses

Les questions diverses sont abordées, à savoir :

Baptiste CUCHETET : Pourquoi les enfants nés en juillet et en août qui mangent à la cantine n'ont pas de cadeau d'anniversaire ?

Monsieur le Député-Maire demande combien sont nés en juillet et en août. Les réponses sont nombreuses. C'est pourquoi, le Député-Maire en prend note afin de remédier à ce manquement.

Vanina DA SILVA : Quel est l'objet des travaux à l'église ?

Monsieur le Député-Maire informe que ce sont des travaux nécessaires et obligatoires pour la mise en accessibilité. Il précise que le Centre Jean Moulin sera également mis aux normes par la pose d'un ascenseur.

Le Député-Maire informe les Conseillers Jeunes que la nouvelle école composée de dix classes sera construite aux normes en vigueur et que les classes actuelles seront fermées. Il précise également qu'une présentation de la nouvelle école leur sera faite.

La séance est levée à 10h50.

Le Député-Maire invite les élus à partager le verre de l'amitié.

La Jeune-Maire,

Agathe EKICI.

Le Député-Maire,

Michel ZUMKELLER.